



PRESENTATION DU RESEAU NATIONAL RAFARGUI

Juillet 2024, Thiès



HISTORIQUE DU RÉSEAU

1. Pourquoi, quand et comment est né le réseau ?

11 ans d'existence : né en 2013, structuré en association en 2016 par arrêté n° **A/N 6028 /MATD/SERPROMA/2016**, le **RAFARGUI** est créé à l'initiative d'un groupe de personnes venant du **METFP-E** et de la **CNOP-G**. il regroupe aujourd'hui plus de 20 structures administratives, professionnelles, etc. et implique plus de 900 acteurs. Il entretient des relations de partenariats avec plusieurs structures.



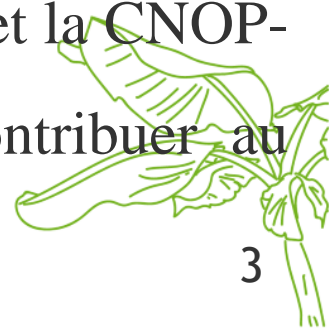


HISTORIQUE DU RÉSEAU (SUITE)

1. Pourquoi, quand et comment est né le réseau ?

Le **RAFARGUI** est créé pour mutualiser les expériences et les expertises des différentes catégories d'acteurs, ce qui permet une communauté de pratiques , des échanges entre des professionnels , un langage commun et la construction d'une culture commune pour rénover le dispositif FAR guinéen.

Une convention cadre est signée entre Montpellier Sup Agro et la **CNOP-G** pour la période **2011 – 2014** avec pour objectif de contribuer au financement des activités du **RAFARGUI**





HISTORIQUE DU RÉSEAU (SUITE)

En **2012** une demande d'appui à la mise en place du **RAFARGUI** est introduite avec succès et une mission du Réseau FAR arrive en Guinée.

Objectifs de la mission :

- ❑ Définir les objectifs du réseau et le périmètre des acteurs concernés
- ❑ Lancer une dynamique de travail et de relation entre les acteurs de la FAR en Guinée
- ❑ Identifier les acteurs et définir leur rôle dans le réseau
- ❑ Définir les différentes phases de construction et de structuration du réseau FAR en Guinée
- ❑ Définir les besoins et modalités d'appui pour le développement des activités du Réseau,

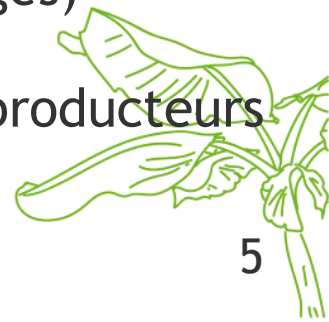




SES MISSIONS

1. Quelles sont les missions du réseau ?

- ❑ Servir de lieu de rencontre, de réflexion et d'échanges entre l'ensemble des acteurs concernés par les FAR en Guinée
- ❑ Favoriser l'implication des acteurs dans la construction stratégique, l'organisation et la gestion du dispositif FAR
- ❑ Faire émerger une dynamique de partenariat entre les différents acteurs
- ❑ Valoriser les expériences réussies en matière de FAR (échanges)
- ❑ Promouvoir un meilleur un meilleur réseautage des producteurs intéressés



SES MISSIONS

- ❑ Etre la courroie de liaison entre les producteurs agricoles guinéens et le Réseau FAR
- ❑ Participer à la mutualisation des connaissances sur les dispositifs FAR au niveau sous régional et international
- ❑ Construire un argumentaire pour permettre aux politiques de prendre des décisions sur la FAR
- ❑ Servir de lieu de ressources pour les dispositifs



SES ACTIVITÉS

1. Quelles sont les activités du réseau?

- Produire de l'information et de la communication sur les FAR
- Sensibiliser
- Faire des études
- Tenir des ateliers de formation et de capitalisation
- Organiser des voyages d'échanges (membre de réseau et les producteurs, enseignants et membres de direction des ENAE, etc.)



SES ACTIVITÉS

- ❑ Capitaliser
- ❑ Mettre en relation des porteurs de projets agricoles avec les autres partenaires intéressés par l'appui aux FAR





PLACE DU RÉSEAU DANS LA SNFAR

1. Existe-t-il une SNFAR dans votre pays? Oui

1. Quelle mise en œuvre de cette SNFAR actuellement?

Avec l'appui des différentes catégories d'acteurs concernés par la FAR la mise en œuvre de notre SNFARE se poursuit ; on peut l'illustrer par ce qui suit :

2.1 Au niveau de l'axe stratégique : Régulation de la gouvernance de la FAR les actions ci-après sont réalisées

- Identification des acteurs de la FAR
- Institutionnalisation des conseils d'établissement par arrêté ministériel
- Mise en place des conseils d'établissement
- Mise en place de l'organe d'assurance qualité





PLACE DU RÉSEAU DANS LA SNFAR

2.2 Au niveau de l'axe stratégique : Construction d'une offre plurielle, diversifiée et inclusive les actions ci-après sont réalisées :

- ❑ Identification des métiers actuels et futurs de formation
- ❑ Renforcement du processus d'élaboration des programmes par l'APC
- ❑ Mise en place de mesures incitatives en faveur des jeunes filles et femmes
- ❑ Mise en place des passerelles permettant la mobilité verticale et horizontale dans le secteur



PLACE DU RÉSEAU DANS LA SNFAR

2.3 Au niveau de l'axe stratégique :

Développement des structures d'enseignement, d'apprentissage et d'incubation les actions ci-après sont réalisées

- ❑ La rénovation et l'extension des infrastructures pédagogiques
 - ❑ La rénovation et l'extension des infrastructures périphériques, équipement et outillage des apprenants, équipement et mobilier des blocs administratifs, des salles de classe, etc.
1. Quel lien le Réseau va-t-il avec la SNFAR (son élaboration et sa mise en œuvre)?



PLACE DU RÉSEAU DANS LA SNFAR

2.4 Au niveau de l'axe stratégique : mise en place d'un dispositif pérenne d'insertion des jeunes en milieu rural et périurbain des actions ci-après sont réalisées

- ❑ Elaboration d'une stratégie d'insertion socioprofessionnelle des jeunes ruraux et péri urbain
- ❑ Quel lien le réseau a - t- il avec la SNFARE (son élaboration de la FAR

3 Elaboration et mise en œuvre de 2 programmes, sa mise en œuvre) ?



PLACE DU RÉSEAU DANS LA SNFAR

Ce sont les membres du RAFARGUI qui ont Construit l'argumentaire qui permet aux politiques de prendre des décisions d'élaborer la SNFARE ; ils ont demandé au Réseau FAR un accompagnement pour l'élaboration et la mise en œuvre de la SNFARE. Pour ce faire, plusieurs ateliers gérés par les membres du RAFRAGUI ont été tenus.

Pour l'élaboration et la mise en œuvre de la SNFARE des structures ont été mises en place :





PLACE DU RÉSEAU DANS LA SNFAR

3.1 le comité de pilotage : les membres du RAFARGUI sont membres du comité de pilotage et occupent le poste de rapporteur. Ce comité a pour missions de :

- ❑ - Donner au secrétariat technique les orientations politiques et stratégiques relatives à la FAR en Guinée
- ❑ - Valider le programme du processus d'élaboration et de mise en œuvre de la FAR
- ❑ - Valider les documents produits





PLACE DU RÉSEAU DANS LA SNFAR

3.2 le Secrétariat technique : il a pour missions de :

- ❑ Mettre en œuvre la démarche de conception et d'élaboration de la SNFARE
- ❑ Préparer les sessions du comité de pilotage
- ❑ Elaborer le plan d'action annuel
- ❑ Mettre en place et d'animer les cadres de concertation

Le vice président du **RAFARGUI** a été l'animateur du Secrétariat technique et 2 membres ont occupé le poste de rapporteur. Les membres du bureau du **RAFARGUI** ont été chargés du suivi des équipes de production du contenu des axes stratégiques.

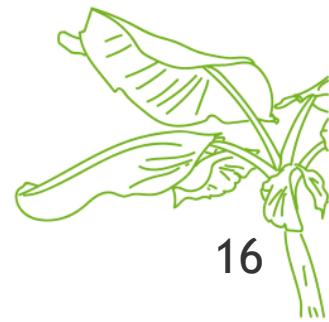


SES MEMBRES

1. Composition des membres ou instances de direction des réseaux formels

Composition des membres ou instances de direction du RAFARGUI, le conseil d'administration, organe de décision du RAFARGUI est composé ainsi qu'il suit :

- Un président
- Un vice président (e)
- Un responsable chargé (e) de la formation et de l'apprentissage
- Un Secrétaire administratif
- Une Trésorière
- Un responsable des projets et programmes
- Un responsable aux questions genre et équité.



SES MEMBRES

1. Qui sont ses membres (typologie) ? combien sont -ils ?

Sont membres du **RAFARGUI**, toute structure évoluant dans le domaine de la FAR y compris l'insertion, adhérente au Réseau. Il s'agit entre autres les organisations de producteurs agricoles, d'élevage, de pêche, des ONG de formation, des institutions de FAR, les services techniques d'accompagnement et de recherche, l'association des communes, etc.

De nos jours, il y a plus d'une vingtaine de structures.

Quels sont leurs rôles ?

organisation et structuration des échanges nationaux et internationaux entre les différents types d'acteurs intervenant dans la définition, la gestion et le financement des politiques et programmes de FAR

appui à l'émergence des dispositifs de FAR



SES MEMBRES

- ❑ Développement des réflexions sur les pratiques et les résultats de recherche relatives aux techniques agricoles et rurales
- ❑ diffusion des informations concernant la FAR aux différents acteurs
- ❑ Développement de partenariats entre les acteurs nationaux et internationaux
- ❑ Initiation, organisation et conduite d'actions de renforcement des compétences des acteurs
- ❑ Formalisation d'une charte du réseau
- ❑ Organisation de forums d'information et d'échanges sur ses orientations, ses projets et programmes
- ❑ Capitalisation des expériences et le partage des savoirs



SES MEMBRES

Pour faciliter la mise en œuvre des activités, le CA est assisté par un secrétariat technique et un pool de compétences techniques

L'AG est l'instance de décision du RAFARGUI ; elle comprend les membres statutaires et membres d'honneur. Elle se réunit en session ordinaire une fois par an.

Les membres du bureau ont pour rôles :

Définir et arrêter les orientations générales du RAFARGUI

Délibérer sur les rapports de gestion, la situation financière et morale du Réseau et des projets mis en œuvre



SES MEMBRES

Décider des orientations stratégiques, définir et adopter les programmes d'activités du Réseau

- ❑ Elire les membres du CA
- ❑ Approuver et évaluer la réalisation du plan d'actions
- ❑ Approuver le budget prévisionnel, les comptes de l'exercice clos, le rapport moral et financier
- ❑ Décider de l'adhésion, de la suspension de membres
- ❑ Délibérer sur les questions inscrites à l'ordre du jour

2. le réseau dispose - t- il d'une charte /textes associatifs ?

le RAFARGUI dispose de statuts, d'un règlement intérieur, d'un agrément





SON ORGANISATION

1. **Comment est organisée la gouvernance du réseau? Qui fait quoi (rôle des membres, du Bureau) ?**

Son organisation

1. comment est organisée la gouvernance du RAFARGUI ? qui fait quoi (rôle de membres du bureau) ?

Les organes du RAFARGUI sont :

- Assemblée Générale (AG)
- Conseil d'administration (CA)
- Commissariat aux comptes

1. **Le réseau dispose-t-il d'une charte / textes associatifs ?**



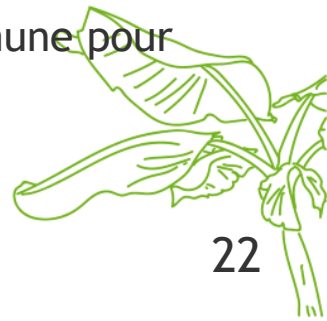
BILAN 2024

1. Quels changements ont été permis au niveau de la FAR du pays à travers les activités du Réseau ? Quels résultats/ effets/ impacts ?

quels changements ont été permis au niveau de la FAR du pays à travers les activités du réseau ? quels résultats/effets/impacts ?

les activités menées par le RAFARGUI ont permis plusieurs changements dont entre autres :

mutualisation des expériences et des expertises des différentes catégories d'acteurs, ce qui permis une communauté de pratiques , des échanges entre des professionnels , un langage commun et la construction d'une culture commune pour rénover le dispositif FAR guinéen.



BILAN 2024

- ❑ Renforcement de la collaboration entre les acteurs guinéés et entre les acteurs guinéens et les autres des pays membres du Réseau FAR
- ❑ La mise en réseau des acteurs avec la participation des représentants de l'ensemble des acteurs, une stratégie nationale de formation agricole, rurale et emploi (SNFARE) et stratégie d'insertion professionnelle sont élaborées
- ❑ Facilitation de l'émergence d'un consensus sur les approches, les stratégies et les procédures à adopter dans la rénovation du dispositif FAR
- ❑ Le dispositif FAR est désormais le résultat d'un projet commun et d'une vision partagée entre les différents partenaires nationaux



BILAN 2024

Les résultats/effets/impacts sont nombreux, citons quelques uns :

- ❑ Une gestion efficace et efficiente de la FAR
- ❑ Toutes les offres de formation sont inclusives et participantes
- ❑ La gouvernance des structures de FAR est améliorée
- ❑ Le taux d'insertion des jeunes agriculteurs est amélioré

2. Réalisez-vous des rapports d'activités annuels ? à qui est- il diffusé ?

Des rapports d'activités sont au cas par cas réalisés et diffusés aux membres du Conseil d'administration, au comité de pilotage du PAFISAM (qui finance la majorité de ces activités)





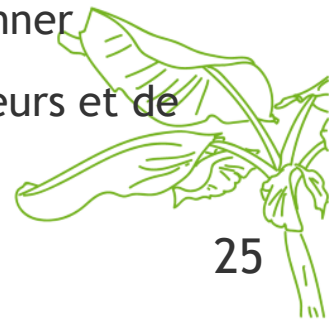
STRATÉGIE DU RÉSEAU

1. Quelle stratégie du réseau pour jouer son rôle dans la FAR au niveau du pays ?
comment cette stratégie est- elle mise en œuvre ?

les connaissances acquises au cour des ateliers de :

- ❑ Ouagadougou en 2005 sur le thème : « Formation de masse en milieu rural, élément de réflexion pour la définition d'une politique nationale »
- ❑ Tunis en 2008 sur le thème : « rôle des acteurs dans la formation agricole et rurale »

Nous ont permis d'élaborer un argumentaire permettant aux décideurs de (i) prendre conscience de la situation du dispositif de FAR et de ses enjeux, (ii) leur donner l'importance de la mise en place d'une structure de concertation multi acteurs et de l'élaboration d'une SNFAR.





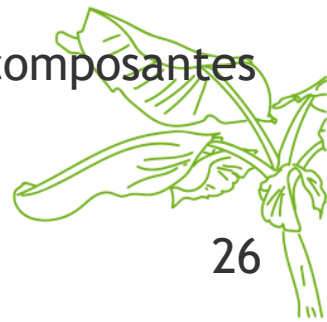
STRATÉGIE DU RÉSEAU

Pour mettre cette stratégie en œuvre un groupe de personnes, futurs membres du RAFARGUI s'est engagé à conduire la mise en place d'une structure de concertation, futur RAFARGUI et à élaborer la SNFARE.

Les activités menées pour l'émergence du RAFARGUI ont été les suivantes :

- ❑ élaboration de documents juridiques (projets de statuts, de règlement intérieur, etc.)
- ❑ information et la sensibilisation des acteurs de la FAR
- ❑ préparation de l'organisation de l'Assemblée Générale constitutive.

C'est ainsi, comme décrit plus haut, nous avons géré les différentes composantes de la mise en place du RAFARGUI et de l'élaboration de la SNFARE.





SUIVI AU NIVEAU DU RÉSEAU

1. Quel (s) outil (s) pour le suivi de l'action ?
2. Quels constats et quelles difficultés rencontrées ? Quels besoins / accompagnements ?



→ Les forces

A l'issu de l'Elaboration de la SNFAR

- Existence d'une SNFAR validé par tous les acteurs impliqués dans la formation
- La réhabilitation des écoles nationales d'agriculture et de l'élevage
- Mise en place des mesures incitative à l'endroit des Filles/femmes pour finir le cursus
- Amélioration des programmes de formation
- Mise en place des cellules d'insertions des jeunes





ANALYSE SWOT DU RÉSEAU

Les faiblesses

- institutionnel sur le plan ancrage / repose sur les personnes au lieu donc mal avoir visibilité
- Départ des anciens à la retraite
- Mobilisation des ressources humaines et financières

les opportunités

- Volonté politique
- Prise de conscience sur la nécessité et la pertinence de la FAR
- Promulgation de la loi d'orientation agricole (LOA)

Les potentielles menaces

- Portage tutelle institutionnelle
- politique

